Association Citoyenne Intercommunale des Populations
concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes

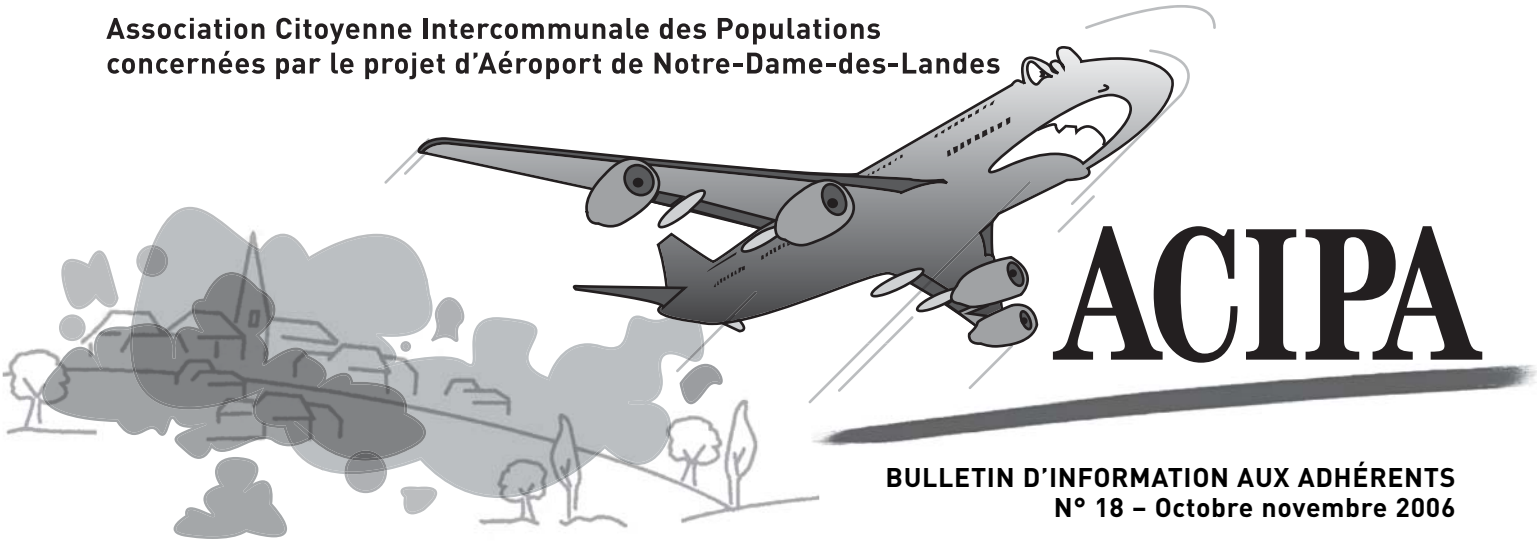

ACIPA

BULLETIN D'INFORMATION AUX ADHÉRENTS
N° 18 – Octobre novembre 2006

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais
Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Petit-Mars • Saint-Étienne-de-Montluc • Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne...

Internet : http://acipa.free.fr E-mail : acipa.info@free.fr

VOUS Y ÉTIEZ ? BRAVO !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ACIPA

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2006 à 20 h 30

Salle des Cent-Sillons à Grandchamp-des-Fontaines

VIE DE L'ASSOCIATION

UN NON RETENTISSANT LE 25 JUIN 2006

En début d'année, la Coordination (ACIPA, ADECA, À L'EST DE L'ERDRE, ANDE, BIEN VIVRE À VIGNEUX, BRETAGNE VIVANTE, CONFÉDÉRATION PAYSANNE, FNAUT, GREENPEACE 44, LES ALTERNATIFS 44, LES VERTS 44, LPO, MALICE, SOLIDARITÉS ÉCOLOGIE, UDES) lance l'idée d'une **fresque humaine** pour dénoncer l'absurdité du projet d'aéroport de Notre-Dame-des- Landes et démontrer que l'opposition n'est pas forcément que locale.

C'est au travers de 4 commissions (logistique, communication, animation, fresque jour J) que l'organisation de la fresque a pu se faire avec le succès que l'on a connu. Il a fallu informer les populations (tracts, affiches, médias, réseau associatif…), prévoir les 150 bénévoles nécessaires au montage des stands, mais aussi à l'accueil des participants et à la mise en forme de la fresque.

L'animation ne fut pas en reste avec la compagnie Moussa qui a su inviter toutes les personnes présentes à prendre place dans les lettres « AÉROPORT NON ! » et les faire patienter jusqu'à l'arrivée de l'hélicoptère avec à son bord des reporters de l'AFP, Ouest-France et France 3 pour une couverture médiatique nationale.

Les prises de parole se sont succédées avec, pour la Coordination, Claude BORD (Bien Vivre à Vigneux) qui encourageait, entre autres, les opposants à participer massivement à l'enquête publique. La Confédération paysanne, représentée par Patrick BARON, président départemental, et Gérard DURAND, porte-parole national, évoquait le problème agricole lié à ce projet, suivi de la lecture par Julien DURAND d'une lettre de soutien des paysans du Larzac.

Dominique VOYNET et Yves COCHET pour les Verts, avaient fait le déplacement pour rappeler les différents arguments qui justifiaient le combat mené pour l'environnement et plus globalement pour notre planète et les générations futures.

L'image symbolique de plus de 4 000 personnes scandant « NON À L'AÉROPORT ! » accompagné par le bruit d'un rotor d'hélicoptère fut un moment fort et inoubliable pour les participants et les organisateurs.

Après la dislocation de la fresque, chacun pouvait à son rythme s'informer auprès des différents stands et se divertir en assistant aux spectacles musicaux et artistiques.

Devant un tel succès, la Coordination ne peut que remercier tous les acteurs de cette journée. L'euro symbolique versé pour participer à cette fresque a permis l'équilibre du bilan financier avec un surplus qui servira de contribution aux futures actions menées pour que ce projet inutile et néfaste ne « décolle » jamais.

ZONE DE TURBULENCES

ACSAN GRAVE

Suite aux remous occasionnés entre autres par la fresque humaine, nous avons l'honneur de vous faire part de la naissance de…

L'ACSAN :
Association Contre le Survol de l'Agglomération Nantaise.

Nombre d'adhérents : 3.

Président : M. Dominique BOSCHET,
ex-directeur de campagne (2002) de M. Patrick RIMBERT,
lui-même actuel 1er adjoint au Maire de Nantes
et 2e vice-président de Nantes Métropole !

Sans commentaire !

Le mot des coprésidents

ENQUÊTE PUBLIQUE : UNE FORMALITÉ DE PLUS

Le 25 juin dernier, nous avons été très nombreux aux Fosses Noires pour redire, par une majestueuse fresque humaine, notre opposition grandissante à ce projet d'aéroport, et ce fut une très belle journée de l'avis de tous ! Un grand **BRAVO** sans réserve aux organisateurs et un grand **MERCI** aux nombreux bénévoles qui se sont mis à leur disposition !

L'impact médiatique de cette journée fut très important et il semble bien que les populations, d'ici et d'ailleurs, prennent vraiment conscience de l'inutilité de ce projet et s'enthousiasment de plus en plus pour cette noble cause.

Les élus qui représentent les dites populations vont-ils continuer de **FAIRE L'AUTRUCHE ?** Ou vont-ils enfin s'engager avec elles ?

L'enquête publique de cette fin d'année 2006 — une formalité de plus pour les porteurs du projet — sera une nouvelle occasion de nous mobiliser et de montrer notre détermination grandissante devant l'aveuglement des décideurs.

L'ACIPA y démontrera l'inutilité publique d'un nouvel aéroport dans l'ouest pour les nombreuses raisons évoquées depuis bien longtemps : aucun besoin identifié, PEB sous dimensionné, gaspillage de finances publiques, recommandations européennes, fin annoncée du pétrole, environnement et agriculture à préserver, autres moyens de transport à privilégier, solutions alternatives au survol de Nantes, etc.

Du côté des porteurs du projet, l'intox continue de plus belle pour laisser penser que tout est décidé, en complète contradiction avec l'exercice de démocratie participative que devrait représenter une enquête publique ! Peut-on décemment lancer cette enquête sur un dossier technique qui dérive depuis le débat public et qui masque la vérité sur les nuisances réelles ?

Même si cette **ENQUÊTE** n'est qu'une **VASTE TROMPERIE, SOYONS NOMBREUX À APPORTER NOS ARGUMENTS AUX COMMISSAIRES ENQUÊTEURS !**

INFOS

ÉTUDE D'UNE SOLUTION ALTERNATIVE

Dans un courrier envoyé le 23 juin à M. PERBEN et Mme OLIN, la Coordination des opposants au projet d'aéroport a souhaité attirer l'attention du Ministre des Transports et du Ministre de l'Écologie sur les solutions alternatives à la construction d'une nouvelle plate-forme :

- partage du trafic entre plusieurs aéroports régionaux, comme en région parisienne, et réactualisation d'un projet étudié par la CCI (chambre de commerce et d'industrie) il y a une vingtaine d'années, oublié depuis et passé sous silence lors du débat public. Ce projet consiste en la construction d'une nouvelle piste orientée est ouest en remplacement de la piste actuelle et qui évite le survol des villes de Nantes, Rezé, Bouguenais, Les Sorinières et Bouaye.

Extraits : *...« Nous avons présenté cette alternative à de nombreux élus et à plusieurs professionnels. Tous ont trouvé ce projet intéressant et méritant une étude approfondie. M. RETIÈRE, maire de Rezé, vice président de Nantes Métropole, en charge de l'urbanisme, a d'ailleurs déposé une demande officielle en ce sens.*

Comparée à la création d'un nouvel aéroport, cette solution présente de nombreux avantages : moins coûteuse, plus respectueuse de l'environnement et des populations concernées *(celles du sud devenant moins nombreuses à subir les nuisances d'un aéroport auquel beaucoup tiennent et celles du nord qui n'en veulent pas), impacts bien moindres sur l'économie agricole, accès déjà existants, adaptations progressives en fonction du développement ou non du trafic, etc.*

Outre les avantages déjà cités, cette proposition respecte les recommandations de tous les rapports nationaux et européens sur le transport aérien :

• optimiser les équipements aéroportuaires existants,
• favoriser les organisations de transport multimodales.

Toutefois la réalisation de cette étude nécessiterait de repousser l'enquête publique d'environ trois mois, le temps nécessaire pour la conduire avec sérieux. » [...]

ZONE DE TURBULENCES

OÙ ÉTAIENT NOS ÉLUS ?

Le 14 juin, Marcel VERGER, maire de Bouvron et conseiller général du canton de Blain (donc de Notre-Dame-des-Landes), défendait une petite partie de son territoire en bloquant la nationale 171 pour réclamer une déviation de Bouvron demandée depuis 20 ans. Ni lui, ni d'autres élus encore « plus locaux » n'ont eu le cran de participer à la fresque humaine anti-aéroport du 25 juin alors que, rappelons-le, la CCEG a voté contre ce projet.

Louis CERCLERON, maire de Notre-Dame-des-Landes, évoquait pourtant, lors d'un conseil municipal, la possibilité de boycotter la réunion du comité de pilotage du 3 juillet. On pourrait croire qu'il lui a été conseillé de ne pas faire trop de vagues car il n'en a rien été. Si ces élus étaient réellement opposés à ce projet comme le sont leurs populations (contrairement au sondage sorti récemment du chapeau du Conseil général), ils auraient les moyens d'enrayer le rouleau compresseur des porteurs du projet.

Ils préféreront attendre l'enquête publique pour **« gentiment »** mentionner les aménagements à apporter afin de limiter les **« inconvénients »** d'un tel équipement. Et au final les « Grands Décideurs » pourraient se targuer alors d'avoir mené ce gros dossier à terme avec la collaboration sans faille des élus locaux car, nulle part, n'apparaîtrait la moindre opposition municipale.

LA CCEG ET LE SIVU DEMANDENT AUSSI UNE ÉTUDE

Fin juin, une présentation de l'idée de nouvelle piste à Nantes-Atlantique, en remplacement de l'actuelle, a été faite aux représentants de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres et du SIVU aéroportuaire.

Intéressés par cette alternative, ils ont écrit au syndicat mixte d'études du projet d'aéroport, pour lui demander de procéder à une étude sérieuse et approfondie de cette proposition, quitte à retarder le lancement de l'enquête publique.

QUAND BOYCOTT RIME AVEC CAROTTE...

L'EUROPE DIRA NON AU FINANCEMENT PUBLIC

Nous venons d'avoir de plus amples renseignements suite à l'invitation faite récemment à Marie-Hélène AUBERT, députée européenne (groupe Les Verts). L'ACIPA et plusieurs associations de la Coordination l'ont rencontrée le 1er septembre dernier.

On retiendra d'abord qu'à Bruxelles, sur fond de prise de conscience de réduire les gaz à effet de serre (GES), la contradiction demeure face à la sempiternelle idée de *« croissance »…*

Mais nous savons maintenant que l'Union européenne a créé une liste de 30 projets à soutenir. Parmi ceux-ci, aucun ne prévoit de construire de plate-forme aéroportuaire. La tendance est à développer plutôt le ferroviaire (NDLR : en 2005, la France a malgré tout diminué son budget destiné au fret par rail !).

La volonté est de rationaliser les plates-formes existantes.

Si l'Union européenne peut néanmoins autoriser la construction d'aéroport, sachez que, pour un état, le cadre est très **strict** s'il veut puiser dans les fonds publics. En effet, une telle construction ne pourrait être financée par le dit état qu'à hauteur de 10 % **maximum** et **sous réserve** qu'il s'inscrive dans l'idée de rendre accessible une région qui n'en serait pas dotée, et/ou si le développement de cette région était à la traîne.

Ce n'est donc pas l'Europe qui va « pousser à la roue » pour un projet d'aéroport, surtout si une région en est grandement équipée. Le projet dit « de Notre-Dame-des-Landes » n'est pas concerné par un tel financement.

Même s'il ne faut pas sous-estimer l'appétit affairiste dans le bâtiment et le lobbying de notre administration (pour certains, c'est **« le »** projet de leur carrière), on constate qu'un aéroport à NDDL aurait eu plus de chances d'exister il y a 15 ou 20 ans.

Ces dernières années, les projets de « 3e aéroport parisien » ont capoté à Beauvilliers (Beauce), puis à Chaulnes (près d'Amiens). Air France ne voulait pas s'y installer, elle préfère utiliser le *hub* de Roissy.

Donc : pas de financement d'État et **pas de financement européen.** (NDLR : on se souvient d'ailleurs que dans le clan des pro aéroport, M. Jacques FLOCH, député de Nantes-Rezé, s'en était déjà offusqué dans la presse, en février 2004).

Nos remarques :

- Est-il besoin de rappeler que notre « grande » région (Bretagne + Pays-de-la-Loire) est en France la plus fortement équipée avec ses 12 aéroports !
- Alors comment trouver l'argent ? Voilà bien de quoi rendre mal à l'aise M. Jean-Marc AYRAULT, maire de Nantes. Si des groupes de pression et des élus s'acharnent encore à vouloir un aéroport supplémentaire, il faudrait alors qu'il se le fasse payer… Mais par qui ? Serait-ce par quelques finances baptisées « fonds privés » obtenus après quelque hold-up déguisé de notre porte-monnaie ?

OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique sera ouverte du 18 octobre au 30 novembre 2006. Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et formuler des observations sur le registre ouvert à cet effet à la préfecture de la Loire-Atlantique, dans les sous-préfectures d'Ancenis, de Châteaubriant et de Saint-Nazaire ainsi que dans les mairies des communes suivantes : BLAIN, BOUÉE, BOUVRON, CASSON, LA CHAPELLE-SUR-ERDRE, CORDEMAIS, FAY-DE-BRETAGNE, GRANDCHAMP-DES-FONTAINES, HÉRIC, MALVILLE, NANTES, NORT-SUR-ERDRE, NOTRE-DAME-DES-LANDES, ORVAULT, SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC, SAUTRON, SAVENAY, SUCÉ-SUR-ERDRE, LE TEMPLE-DE-BRETAGNE, TREILLIÈRES et VIGNEUX-DE-BRETAGNE.

Des observations peuvent également être adressées par écrit à :

M. le Président de la Commission d'enquête publique
du projet d'aéroport du Grand Ouest Notre-Dame-des-Landes
Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de l'aménagement et de l'environnement
Bureau de l'urbanisme et des sites
6, quai Ceineray – B.P. 33 515 – 44035 NANTES CEDEX 1

Les observations du public seront reçues par la commission d'enquête représentée par au moins un de ses membres aux lieux, jours et heures qui ont été publiés dans la presse vendredi 29 septembre.

Cette procédure permet aux citoyens d'être informés et de recueillir leurs avis, suggestions et contre-propositions.

Il est important d'y participer.

ZONE DE TURBULENCES

LES MURS DE LA HONTE À GOUSSAINVILLE

Le 14 juin, visite au vieux bourg de Goussainville, à 4 et 7 kilomètres des pistes de Roissy Charles-de-Gaulle.

Si vous passez dans le secteur, prenez une demie heure pour voir dans quel état d'abandon se trouve ce que fut un si joli village. Cela vaut le détour…

Âmes sensibles s'abstenir !

D'autres photos sont visibles sur le site Internet de l'ACIPA.

RÉALISATION 02 40 35 67 76 • Illustration têtière : Pogam • Fabrication : Parenthèses • Imprimé sur papier recyclé. Directrice de publication : Agnès BELAUD • Comité de rédaction : les membres de la commission communication • ACIPA – B.P.5 – 44130 Notre-Dame-des-Landes – 02 40 57 20 29.